



# GWL Dividendes canadiens 75/75 (P)

31 mars 2026

## Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
Banque Royale du Canada	7,6
Banque Toronto-Dominion	4,9
Agnico Eagle Mines Ltd	4,9
Canadian Natural Resources Ltd	4,4
Manulife Financial Corp	3,8
Enbridge Inc	3,7
Canadian Pacific Kansas City Ltd	2,9
Banque de Montréal	2,7
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,7
Cenovus Energy Inc	2,6
<b>Répartition totale des principaux titres</b>	<b>40,2</b>

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	10,34 %
Rendement du dividende	2,54 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	215 390,7 \$

Actifs nets (millions de \$)

-

Cours

21,00 \$

Nombre de titres

1390

Placement initial minimal

100 000 \$

Codes de fonds

AFA – CLGN062A

Coordonnées

Centre de service  
à la clientèle

Numéro sans frais:

1 800 665-9479

Site Web de la société:

lagreatwest.com

## Comprendre les rendements

### Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-3,11	6,39	6,39	25,25	15,85	12,38	-	10,08

### Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
20,71	15,63	6,99	-1,51	26,13	-3,35	20,29	-

## Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
15,16 %	oct. 2025	5,59 %	sept. 2023	9,98 %	100,00 %	33	0

# GWL Dividendes canadiens 75/75 (P)

31 mars 2026

*Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.*

\*Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG), qui se situent entre 0,5 % et 1,25 %, sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., †Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Vous trouverez d'importants renseignements sur les fonds distincts de la Great-West dans la notice explicative, laquelle est disponible auprès d'un représentant de la Great-West. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du titulaire de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.** Les rapports produits par l'entremise du présent site Web visent uniquement à informer. La Great-West et les Services d'investissement Quadrus Itée ainsi que leurs sociétés affiliées, leurs représentants et leurs fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions en matière de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la compagnie est le seul document fiable sur les valeurs unitaires. Les taux de rendement indiqués sont des rendements annuels composés à la date indiquée et tiennent compte des variations de la valeur unitaire et du réinvestissement de toutes les distributions. Les frais de gestion de placement ont été déduits. Les fonds sont offerts par l'entremise d'une police de fonds distincts établie par la Great-West. La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds<sup>7</sup> détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web [www.FundGradeAwards.com](http://www.FundGradeAwards.com). Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

